



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE
DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE HAUTE-SAONE**

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2020

Date de la convocation : 27 novembre 2020
Nombre de membres en exercice : 25

L'An Deux Mil Vingt, le sept décembre, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

Etaient présents physiquement :

Emmanuel ARNOULD, Isabelle ARNOULD, Pierre DESPOULAIN, Hervé PULICANI,

Etaient présents en visio-conférence :

Vincent BALOT, Nadine BATHELOT, Martine BAVARD, Corinne BONNARD, Marie-Claire FAIVRE, Eric FLEURY, Bruno MACHARD, Maryline MANTION, Christiane OUDOT, Nicolas PLANCHON, Sophie ROMARY-GROSJEAN, Fanny THIEBAUT, Michel TOURNIER,

Etaient excusés :

Isabelle BOUCLANS, Dominique DIDIER, Sophie LARUE BOLIS, Joël MONGIN, Martine OLIVIER-PAQUIS, Martine PEQUIGNOT, Didier PIERRE, Bertrand REZARD,

DELIBERATION 2020-35 : Délibération portant sollicitation de la DRAC pour l'année 2021

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical décide à l'unanimité de :

- solliciter l'intervention de la DRAC pour un montant de 22 000 €
- s'engager à l'inscrire sur le BP 2021

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,



Isabelle ARNOULD

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :

- réception en Préfecture le.....
- affichage le.....
- publication le

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon – 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.